



Osez un passeport pour l'avenir en 6 mois !

La **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)** est un dispositif qui permet à toute personne, quel que soit son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire reconnaître officiellement ses compétences professionnelles par l'obtention d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification. La VAE repose sur une évaluation rigoureuse de vos acquis professionnels, validés par un jury d'expert·e·s.

Pourquoi S'teem est le bon choix pour vous ?

- Une flexibilité maximale

Un accompagnement adapté à votre emploi du temps et à vos contraintes, avec des rentrées tout au long de l'année pour vous permettre de démarrer votre projet au moment qui vous convient le mieux.

- Un accompagnement personnalisé

Des accompagnateurs VAE vous guident à chaque étape du parcours, avec un suivi adapté à votre expériences et vos objectifs.

- Une reconnaissance officielle

La Valorisation des Acquis de l'Expérience permet d'obtenir un «Titre Professionnel» reconnu par l'État, valorisant ainsi vos compétences et favorisant votre évolution professionnelle.

- Des solutions de financement adaptées

Nous vous aidons à trouver les options de financement les plus adaptées à votre situation.

Des questions ?



✉ contact@biopyk-campus.com
Retrouvez les coordonnées de chaque centre sur :
🌐 biopyk-campus.com/campus

16 implantations
locales
au plus près de chez vous





Accompagner vos compétences vers la certification

Comment fonctionne une VAE ?

1. L'entretien préliminaire

Un expert **S'teem** étudie votre parcours, définit avec vous vos objectifs et évalue la faisabilité de votre projet. Le livret de recevabilité est ensuite transmis au certificateur.

3. L'accompagnement

Les accompagnateurs VAE **S'teem** vous guident tout au long de votre parcours avec un suivi individualisé adapté à votre profil et

2. Le dossier de preuves

Vous rassemblez les preuves (documents, témoignages) des compétences acquises tout au long de vos expériences professionnelles, afin de prouver votre maîtrise du métier visé.

4. Le passage devant un jury

Vous présentez votre parcours devant un jury de professionnels qui évalue vos compétences et décide de la validation du diplôme.

Nos titres phares

- Secrétaire Assistant(e) Médico-Administratif(ve)
- Agent(e) de Médiation, Information, Services
- Conseiller(e) en Insertion Professionnelle
- Conseiller(e) Commercial(e)
- et plus encore...

Mélissande

« Malgré le peu de temps personnel que j'avais pour me préparer (entre les enfants et les horaires de mon travail), les accompagnatrices BIOPYK m'ont beaucoup aidé et soutenu jusqu'à l'examen pour ma réussite. Une bonne expérience ! »

La VAE avec S'teem en quelques chiffres

106 candidat·e·s accompagné·e·s en 12 mois

73 candidat·e·s présenté·e·s aux épreuves en 18 mois

99 % de réussite pour nos candidat·e·s accompagné·e·s

